

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 430

**Artikel:** La presse de l'argent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1018934>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ecole vaudoise : créer la lassitude

En mai 1975, le chef du Département de l'instruction publique avait dû promettre une « rénovation » profonde de la quatrième, pour convaincre certains député libéraux et PAI que sa solution (pas de décision concernant la réforme, mais report d'une année de l'admission dans les collèges avec aménagement de la quatrième année) était la bonne, la proposition défendue par la gauche (création d'un cycle d'observation de deux ans dès 1977) « sclérosant » selon lui la situation. S'était-il rendu compte alors qu'il allait engager l'école vaudoise dans une fuite en avant épuisante ?

Le rapport du Conseil d'Etat « sur les expériences de réforme de l'école vaudoise, l'état des travaux et les intentions du gouvernement » précise :

« Dès la rentrée 1978, on trouvera trois sortes de classes de cinquième, dans le canton :

— pour les élèves restant en primaire, une cinquième primaire aménagée en fonction des changements introduits en quatrième;

— pour les élèves passant dans les collèges, une cinquième secondaire (actuellement deuxièmes secondaires) également aménagées en fonction des changements introduits en quatrième;

— enfin, dans les zones pilotes, une cinquième réformée qu'il s'agira aussi d'adapter à la situation nouvelle ».

Selon toute vraisemblance, il s'agira ensuite d'aménager en catastrophe — avec recyclage à la clé pour les maîtres — les années 6 à 9. A moins que la solution qui semble devoir prévaloir dans les collèges — programmes à peine retouchés, exception faite pour l'allemand — soit également adoptée pour les quatre dernières années de l'école primaire !

Comme les élèves n'auront que cinq ans d'allemand au lieu de six (soit 720 heures au lieu de 880), les maîtres de collège demandent une heure hebdomadaire supplémentaire pour pouvoir ame-

ner au même point leurs élèves qui désirent entrer au gymnase...

Les directeurs de collège, de leur côté, s'inquiètent de voir la part des branches artistiques et artisanales réduite d'un quart environ au collège. Les promesses faites en 1975 de supprimer l'examen ponctuel d'entrée au collège se sont évaporées. Malgré les paroles lénifiantes du chef du DIP à l'intention du Grand Conseil et un communiqué vague à souhait (« des renseignements plus détaillés seront contenus dans les avis de presse qui seront publiés en vue des inscriptions, en février ou mars 78 »), les maîtres ne savent toujours pas sur quoi portera cet examen. Il semblerait que les tests seront supprimés, les épreuves de connaissances subsistant seules (trois épreuves de français, trois de mathématiques). Des commissions se sont mises au travail. Quand on connaît la position du Centre de recherches psychopédagogiques quant à la forme de ces examens, on peut s'attendre à quelques éclats avec les représentants du service primaire, associés pour la première fois à ce travail de préparation.

Tout semble donc se passer sous le signe de la précipitation et de l'improvisation. M. Junod n'avait-il pas l'intention de « remettre de l'ordre » en s'installant à la tête du DIP ?

Certes, il a mis au point et fait adopter un bel organigramme du DIP. Mais sa volonté de figer l'école, sa peur obsessionnelle de toute innovation d'envergure, sitôt taxée de marxiste ou de gauchiste, créent peu à peu une gabegie dont notre école aura de la peine à se remettre. Et surtout l'impression que tout change sans cesse, alors que les changements ne portent que sur des détails (on va numéroter différemment les années de collège : les élèves entreront en cinquième et finiront en neuvième; on parle de changer le barème des notes et d'adopter, au lieu de l'échelle de 10, celle de 6), risque d'accréditer l'idée que l'école vaudoise a besoin d'un « temps d'arrêt » après tous les chocs qui l'ont ébranlée. Alors que la réforme n'a pas commencé !

## DANS LES KIOSQUES

### La presse de l'argent

Alors que « Die Bresche », édition alémanique de « La Brèche » publie son centième numéro (année de fondation 1971) et ouvre une souscription pour recueillir 50 000 francs, alors que la « Neue Zürcher Zeitung » annonce fièrement une augmentation de tirage de 8023 exemplaires depuis le dernier contrôle officiel, ce qui est un défi à « 24 Heures » qui avait une avance de trois exemplaires et qui a, jusqu'à nouvel avis, un retard de 8020 exemplaires sur le tirage de 109 033 exemplaires du moniteur zurichois, « Finanz und Wirtschaft » (Finance et économie), bi-hebdomadaire zurichois fête son 50e anniversaire en présence de deux cents personnalités éminentes.

« DP » a souvent cité « Finanz und Wirtschaft » parce que ce journal manifestait une indépendance rare et n'hésitait pas à lutter ouvertement, par des révélations, contre le confidentialisme helvétique (dans un but différent du nôtre, bien sûr !) La lecture de l'historique de « Finanz und Wirtschaft », dans le numéro spécial du jubilé, fait découvrir un journal qui végète jusqu'au début des années soixante (tirage utile : 3000 exemplaires; 300 000 francs de recettes, 952 pages, 2 rédacteurs, 1 comptable et 2 employés) pour arriver à un tirage de 22 155 exemplaires, 2472 pages, 4 millions 550 000 francs de recettes et 12 rédacteurs, 1 administration et 15 employés en 1976. L'année passée, les recettes se sont réparties comme suit : 52 % de la publicité, 42 % de la vente et 6 % autres recettes.

Une société anonyme au capital de 50 000 francs est la propriétaire du journal. Le seul actionnaire est M. Alfred Isler, éditeur et rédacteur en chef. A noter que la lutte contre le confidentialisme a des répercussions pratiques jusque dans le journal puisque M. Isler publie tant d'indications concernant son entreprise, alors que rien ne l'y oblige puisqu'il en est le seul propriétaire...